

Avis adopté

Séance plénière du 22 octobre 2024

Mieux connecter les Outre-mer

Déclaration du groupe des Familles

Au travers de la question des connexions des territoires ultramarins, le présent avis vise à répondre aux attentes des territoires, désireux de bénéficier de nouveaux leviers de développement pour améliorer la vie quotidienne de leurs habitants et des familles. Le sujet est d'importance car les moyens dédiés à la politique de continuité territoriale sont, en effet, loin d'être à la hauteur des attentes et des enjeux. En matière de connexions aériennes, les pics tarifaires en haute saison sont devenus insupportables pour les populations. Quant au transport maritime, il alimente la vie chère. Les connexions numériques sont porteuses d'espoir notamment dans le domaine de la santé avec l'accès à des avis de spécialistes en matière médicale via les téléconsultations ou les téléconseils.

La continuité territoriale au fondement de l'égalité républicaine doit trouver à s'appliquer particulièrement en matière d'éducation et de formation. L'enjeu pour le développement des territoires ultramarins réside à la fois dans les aides à la mobilité pour les étudiants et les personnes en formation tout en favorisant à terme leur retour dans les territoires.

Le développement durable nécessite également de penser les connexions aériennes à l'échelle des zones régionales comprenant les territoires ultramarins. Leur désenclavement impose de changer de paradigme grâce à des liaisons au sein des Régions Ultra Périphériques pour le rayonnement des Outre-mer.

Enfin, l'inclusion numérique, enjeu très important en Outre-mer, doit faire l'objet d'une attention particulière. Avec les multiples applications du numérique en santé, dans l'éducation, l'accompagnement des personnes est essentiel pour que chacun et chacune puisse en bénéficier.

Le groupe Familles a adopté l'avis.